

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEURS : Dr Éric Goyer, directeur de la santé publique
Antoine Trahan, directeur des ressources humaines

DATE : Le 22 mars 2024

OBJET : **ACTIONS À POSER : PROTECTION CONTRE LA ROUGEOLE**

Considérant la progression des cas de rougeole dans notre région, nous souhaitons effectuer un rappel des consignes vous permettant d'assurer votre rôle en vue d'éviter la propagation de cette maladie à déclaration obligatoire dans votre milieu de travail:

VOTRE RÔLE EN 2 ACTIONS

1. Protection respiratoire (fit test)

- Assurez-vous que votre test d'étanchéité pour le port du masque N95 a été fait depuis moins de deux ans;
- Demandez à votre gestionnaire ou la personne qui s'en occupe dans votre équipe de faire la saisie de la mesure dans Virtuo.

La rougeole est une infection virale très contagieuse qui se transmet par voie aérienne. Dans ce contexte, et lors de période plus à risque, un gestionnaire peut exiger de ses employés le port du masque N95.

2. Vaccination et transmission du carnet de vaccination

Nous demandons à toute personne née en 1970 et après de :

- vérifier son carnet de vaccination afin de confirmer leur protection, si:
 - administration de deux doses (la première dose ayant été donnée après l'âge d'un an) ou
 - sérologie positive (test sanguin) ou
 - attestation médicale confirmant l'acquisition de la rougeole avant 1^{er} janvier 1996 .
- se faire vacciner le plus rapidement possible si considéré comme non protégée.
- **acheminer une copie complète de son carnet de vaccination** (photos acceptées dans un dossier unique) en indiquant son nom et numéro d'employé dans le titre du courriel à l'adresse suivante covid-19.ssme.cissslau@ssss.gouv.qc.ca
- appeler au 1 877-644-4545 pour toutes questions concernant leur statut vaccinal

La vaccination contre la rougeole est offerte dans les points de service locaux. Pour recevoir le vaccin gratuitement, vous pouvez prendre un rendez-vous sur [Clic-Santé](#) ou appelez au 1 877-644-4545. Pour avoir plus d'informations sur la rougeole ou le vaccin, consultez la page [Rougeole](#).

Le CISSS des Laurentides déploie des sites éphémères de vaccination sans rendez-vous dans l'ensemble des centres hospitaliers de la région. L'[horaire](#) est mis à jour régulièrement.

Pour des informations supplémentaires sur la rougeole, cliquez [ICI](#) ou communiquer avec :

Prévention des risques professionnels : risques biologiques

covid-19.ssme.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca

450-569-4858 poste 74555